

Région GUADELOUPE



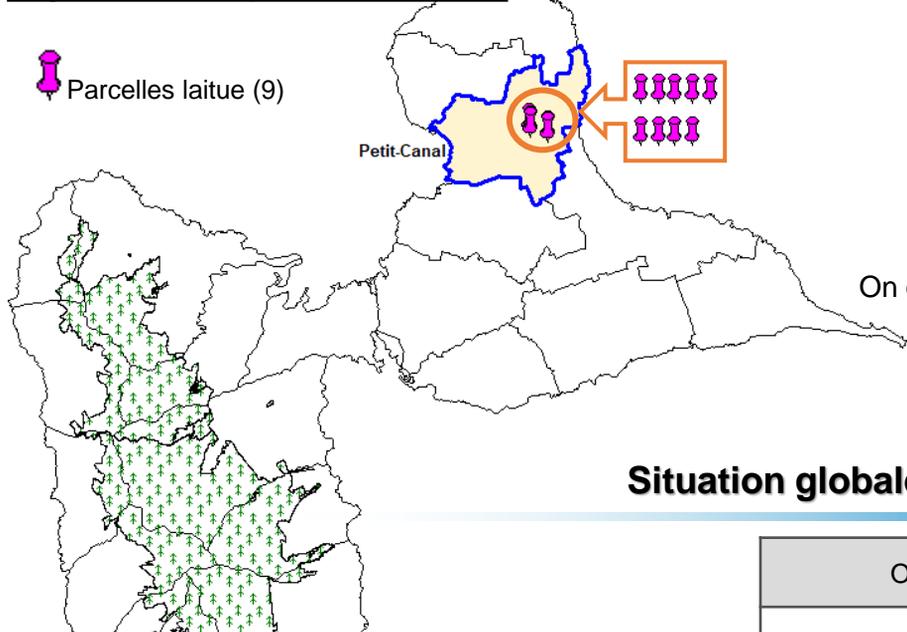
Thrips :
Les captures sont faibles sur les parcelles d'observation.

Aleurodes :
Peu de dégâts observés sur les parcelles de laitue du réseau.

Mouches mineuses :
Aucune présence de mouches mineuses sur les parcelles observées.

Réseau « cultures maraichères »

Localisation des parcelles d'observation Région Guadeloupe, décembre 2020



On observe le plant dans son ensemble :
Méthodologie en dernière page

Situation globale des organismes observés

Organismes suivis	Niveau de présence
Thrips	
Aleurodes	
Mouches mineuses	

Niveau de présence: ■ Aucun ■ Faible ■ Moyen ■ Fort

La laitue se cultive sur une durée d'environ 4 semaines. Les observations sont réalisées sur deux exploitations, faisant des rotations pour permettre de cultiver de la laitue de façon pérenne.

Toutes les éditions sur : <https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

L'ensemble des informations de ce BSV ne concerne que les données issues des parcelles d'observations. Il est nécessaire et important d'observer sa parcelle avant toute intervention.

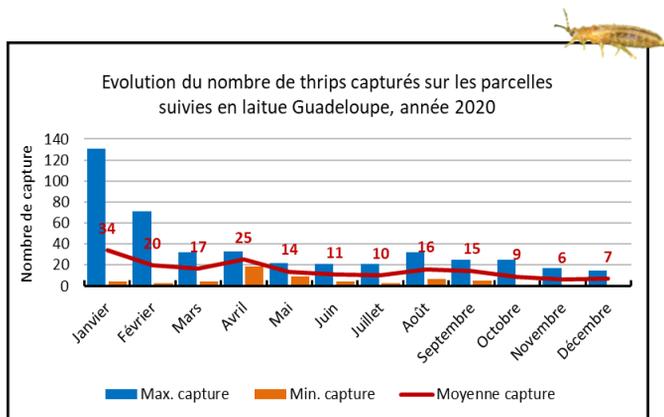
Responsables de la rédaction
Lucie AMAND
amand.fredon971@orange.fr
Marie-chantal JOILAN LUIT
luit.mc@guadeloupe.chambagri.fr

Comité de relecture
CTCS - F. GROSSARD
INRAE - S. GUYADER
DAAF/SPAVE – P. HUGUENIN et C. DIMAN
CIRAD - JH. DAUGROIS et Y. CHILIN-CHARLES

FREDON Guadeloupe
C/o CIRAD - Station de Neufchâteau
Sainte-Marie
97130 Capesterre-Belle-Eau
Tél : 0590 41 68 45

Culture de laitue

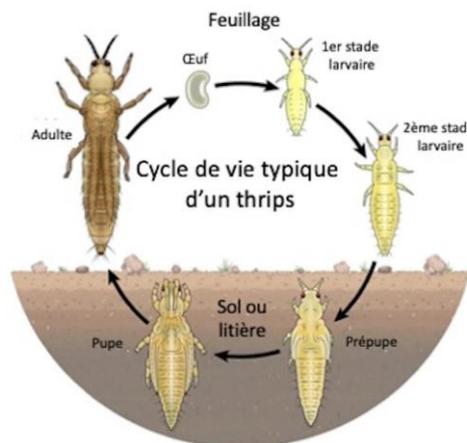
Thrips



Graphique 1 : Evolution mensuelle des captures de thrips

Peu de thrips capturés au mois de décembre. Une diminution constatée depuis le début d'année.

Le cycle de développement des thrips comprend 6 stades:

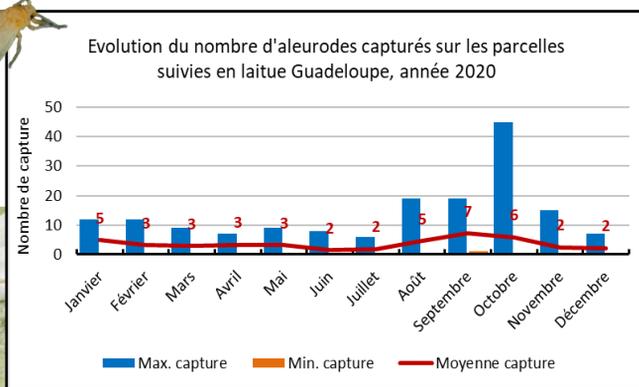


Cycle de vie d'un thrips. Ill.: hortinews.co.ke

Aleurodes

Au mois de décembre, les aleurodes ont été observés en faible nombre sur les parcelles de laitue du réseau.

Ce sont des insectes piqueurs-suceurs perturbant la croissance de la laitue, du fait de leurs nombreuses piqûres et succions alimentaires.



Graphique 2 : Evolution mensuelle des captures d'aleurodes

Mouches mineuses

Toujours pas de dégâts et/ou de présence de mouches mineuses observés dans le suivi des cultures de laitue.

Les mouches mineuses sont des diptères d'environ 2mm de long. Leur tête est jaune avec des yeux rouges globuleux, les ailes sont transparentes. Le thorax et l'abdomen sont jaune et noir.



FILIÈRE DIVERSIFICATION VEGETALE – Cultures maraichères

Quelques outils pour mieux gérer sa parcelle

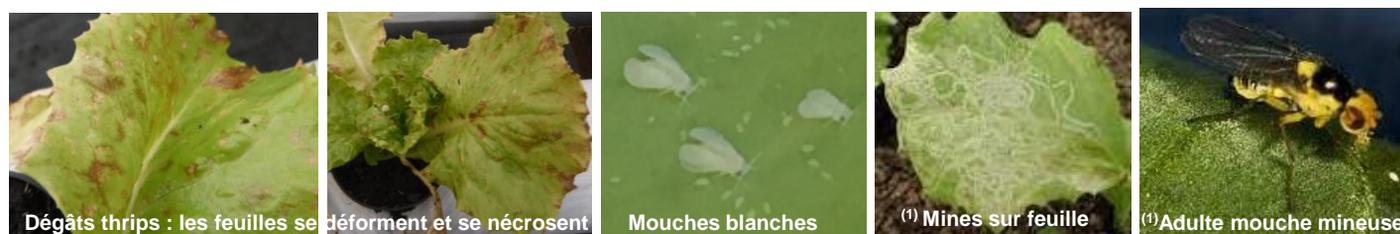
Observation personnelle à réaliser dans sa parcelle

Organe à observer	Symptômes	Nuisible possible
Feuille	De minuscules taches grises, prenant l'aspect de stries argentées avec le temps	Thrips
Feuille	Les feuilles se déforment, puis se nécrosent, et finissent par sécher	Thrips
Feuille	Mouches blanches d'environ 2mm	Aleurodes
Feuille	Des mines visibles sur les feuilles	Mouches mineuses
Feuille	Petites mouches de 2 à 3 mm de longueur, jaune et noire	Mouches mineuses

Observer au moins 10 plants



Planche photos pour identification des organismes



Dégâts thrips : les feuilles se déforment et se nécrosent

Mouches blanches

(1) Mines sur feuille

(1) Adulte mouche mineuse

Moyens de lutte / Méthodes prophylactiques

Détecter les premiers ravageurs grâce aux panneaux bleus (thrips) ou jaune (aleurodes, mouches mineuses) englués posés au-dessus de la culture.



Panneaux englués

(1) Plusieurs méthodes de protection sont préconisées pour contrôler le développement des thrips sur salades notamment sous abris en France :

- Enlever et détruire les débris végétaux et les résidus de culture ;
- Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et durant leur introduction ;
- Produire les plants dans un abri insect-proof ;
- Installer des toiles insect-proof aux ouvertures des abris ;
- Désherber la serre et ses abords ;
- Raisonner la protection chimique.

(1) Source : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/18283/Salades-Thrips>

Tout document utilisant les données contenues dans ce BSV doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du BSV.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Française de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Pour vous abonner, envoyer un mail : amand.fredon971@orange.fr

